

médiatic

novembre 2005 ' numéro 104

→ é d i t o

LA RSR ET LA TSR DANS UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ET D'ECONOMIES

Le Conseil d'administration de SSR idée suisse ROMANDE et le Conseil Régional RTSR ont, dans leur séance du 10 novembre 2005 qui s'est tenue à Fribourg, pris la mesure du défi paradoxal que doivent relever la RSR et la TSR dans les prochaines années.

Ils prennent acte des mesures proposées par les directions des deux médias et en suivront la réalisation.

UN DEFI PARADOXAL

La RSR et la TSR se trouvent devant une double contrainte : premièrement répondre de manière performante au développement technologique et programmatique de l'offre radiophonique et télévisuelle d'aujourd'hui et de demain, deuxièmement économiser, d'ici 2009, 5,5 millions pour la RSR et 8,3 millions pour la TSR.

Etre performant dans l'offre radiophonique et télévisuelle d'aujourd'hui et de demain

Pour la RSR cela signifie non seulement conserver ses résultats d'audience actuels, qui sont particulièrement réjouissants, mais aussi se préparer à être présente sur le marché qui se dessine grâce au développement d'une technologie permettant l'augmentation des offres radiophoniques : le DAB.

C'est avec cet objectif que des groupes de travail ont été constitués. Ils sont chargés d'étudier la possibilité de mise en place de programmes nouveaux et complémentaires qui favorisent notamment une optimisation des productions propres existantes, une valorisation des archives ainsi que le développement des échanges avec les Radios Francophones Publiques.

(suite page 7) →

→ sommaire

médiascope

Conseil des programmes ③

Mais il a aussi été dit que... ⑤

Un regard sur... ⑥

infos-régions

Assemblée générale (SRT-FR) ⑧

Remise du Prix SRT-VD ⑨

Café-concert à l'AUDIORAMA ⑩

Côte & Chœur chante Noël ⑪

pleins feux

Le Kiosque de l'amitié ⑫

Finances SSR idée suisse ⑬



Jean Cavadini, président de SSR idée suisse ROMANDE

→ Sociétés Romandes de Radio et Télévision (SRT)

SSR idée suisse BERNE

SRT BERNE : Jürg Gerber
Route de Reuchenette 65
Case postale 620 – 2 501 Bienne
Tél. 032 341 26 15 – Fax 032 342 75 41
gerbien@smile.ch

SSR idée suisse FRIBOURG

SRT FRIBOURG : Raphaël Fessler
Rue Marcello 12
Case postale 319 – 1701 Fribourg
Tél. 026 322 43 08 – Fax 026 322 72 54
fessler.communication@com.mcnet.ch

SSR idée suisse GENÈVE

SRT GENÈVE : Blaise-Alexandre Le Comte
Chemin des Clochettes 16 – 1206 Genève
Tél. 078 676 78 69
blaxandre@blaxandre.ch

SSR idée suisse JURA

SRT JURA : Christophe Riat
Rue des Carrières 25
Case postale 948 – 2800 Delémont 1
Tél. 079 239 10 74
christophe.riat@jura.ch

SSR idée suisse NEUCHÂTEL

SRT NEUCHÂTEL : Suzanne Beri
Chemin des Carrières 30
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 95 38
suzanne.beri@net2000.ch

SSR idée suisse VALAIS

SRT VALAIS : Jean-Dominique Cipolla
Case postale 183 – 1920 Martigny
Tél. 027 722 64 24 – Fax 027 722 58 48
cipolla.jean-dominique@mycable.ch

SSR idée suisse VAUD

SRT VAUD : Jean-Jacques Sahli
Les Tigneuses – 1148 L'Isle
Tél. 021 864 53 54
srt-vaud@swissinfo.org

Le courriel est à adresser à la Société de votre canton (adresse ci-dessus).

MÉDIATEUR RTSR

Emmanuel SCHMUTZ
Route de Montaubert 93
1711 CORMINBEUF
Tél. et fax : 026 475 34 70

→ pour participer aux émissions

RSR - LA PREMIÈRE

Les Dicodeurs

Pour les réservations, téléphonez au 021 318 18 32, le lundi dès 11h15, ou inscrivez-vous par Internet : www.rsr.ch/dicodeurs, trois semaines avant l'émission. Les enregistrements ont lieu le lundi de 17h45 à 22h45 environ.

PROCHAINES DATES :

- 05.12 Remaufens (FR) Restaurant de l'Avenir
- 12.12 Grimentz (VS) Restaurant des montées mécaniques
- 19.12 Uvrier (VS) Au Cep de Vigne

Le Kiosque à Musiques

Entrée libre. En direct de 11 heures à 12h30. Le Kiosque à Musiques a lieu chaque samedi dans un lieu différent de Suisse romande.

PROCHAINES DATES :

- 19.11 Echichens (VD) 50e anniversaire de la mort de Loulou Schmidt
- 26.11 Payerne (VD) Comptoir broyard
- 03.12 Carte blanche à l'Association cantonale des Musiques genevoises
- 10.12 Bulle (FR) Chapelle Notre Dame de Compassion (50° Association St-Nicolas)

ESPACE 2

La Tribune des Jeunes Musiciens

La Tribune des Jeunes Musiciens a lieu le dimanche, au studio Ernest Ansermet, 2 Passage de la Radio, à Genève. C'est un tremplin qu'Espace 2 offre aux jeunes talents, en diffusant leur concert en direct sur les ondes de la chaîne culturelle.

PROCHAINES DATES :

- 20 novembre 2005 à 17h00
- Au programme: Les lauréats du Concours de Genève (violon/alto)
- 11 décembre 2005 à 17h00
- Au programme: Orchestre du Conservatoire de Genève
- Direction : Berthold Kuijken. Œuvres de Mozart

L'entrée est libre pour les membres des SRT, sur mention de leur qualité de membre

TSR

Jour de Fête avec Jean-Marc Richard

La Loterie Romande a le plaisir d'inviter les membres des SRT intéressés à assister à une demi-journée d'enregistrement de son jeu Jour de Fête. Prochain enregistrement : mercredi 23 novembre à la Télévision Suisse Romande, Quai Ernest Ansermet 20, à Genève. Heures : de 8h30 à 12h00 ou de 13h30 à 16h00

Inscription obligatoire auprès de Laurence Lenoir : laurence.lenoir@loterie.ch ou sara.maillard@loterie.ch, par téléphone : 021 348 13 27 ou 021 348 13 60

À RENVOYER À LA SOCIÉTÉ DE VOTRE CANTON

Devenez membre de **SSR idée suisse ROMANDE** et vous recevrez régulièrement le Médiatic. Je souhaite adhérer à la société de mon canton (cotisation annuelle de fr.20.-).

Nom	Courriel
Prénom	Date
Adresse complète	Signature

→ Conseil des programmes du 24 octobre 2005

Le 24 octobre dernier, les membres du Conseil des programmes ont siégé à Genève, au Foyer Michel Soutter. Ils ont reçu André Crettenand, chef de l'information à la TSR, qui leur a présenté les grandes lignes de la nouvelle formule des émissions d'actualité en 2006. Patrick Nussbaum était lui invité pour répondre aux questions concernant l'information à la RSR, alors que, comme de coutume, Isabelle Binggeli, directrice des programmes à la RSR et Yves Ménéstrier, chargé de la programmation à la TSR, ont assisté à la séance et recueilli les avis des membres sur les émissions de leurs deux médias respectifs.

LA NOUVELLE FORMULE DU 19:30

Dès le mois de janvier 2006, le 19:30 subira des grands changements et, dans un nouveau studio, c'est toute la tranche horaire allant de 19 heures à 20 heures qui sera différente. Avec des infos en continu, une météo en trois dimensions, plus d'interlocuteurs en direct, plus d'échanges d'opinions sur la politique ou les sujets de société, le journal du soir devient un rendez-vous de proximité, dans lequel le « quotidien des gens »

sera plus visible. Même si la formule de deux émissions, avec en plus une séquence météo, reste de mise, le tout se veut plus convivial. De nouvelles rubriques - société et culture - font leur apparition et l'information à la TSR se modernise et renouvelle l'image du journal télévisé.

De tels changements dans le domaine de l'information influencent forcément les deux autres rendez-vous de la journée, le 12:45 et le 22:30. Le journal de la mi-journée, très suivi par les téléspectateurs

puisque son audience a augmenté de 20 % ces 5 ou 6 dernières années, sera plus étoffé et en phase avec les personnes qui sont à cette heure-ci à la maison. Le journal de nuit - le 22:30 - est « rapatrié », selon les termes d'André Crettenand, sur TSR1. Et pour contenter ceux qui n'aiment pas vraiment le sport, celui-ci est dorénavant séparé de l'information. Basé sur l'évolution de l'actualité dans les heures qui précèdent le 22:30, ce dernier journal prend ainsi une toute autre configuration. →

Yves Ménéstrier
et André Crettenand
(photo C. Landry)



médiascope

[CONSEIL DES PROGRAMMES DU 24 OCTOBRE 2005] (suite)

Il peut être plus international, avec images émanant des agences, puisque l'actualité suisse bouge moins en soirée.

Dans l'ensemble, un soin tout particulier est porté au reportage. Le fait de demander aux journalistes de la TSR de raconter leurs histoires, plutôt que de faire appel aux agences de presse qui livrent un produit tout fait mais universel, permet aussi de donner un regard plus proche du nôtre à ce qui se passe dans le monde. Et d'apprécier ainsi des reportages que l'on ne voit pas ailleurs. Toutes ces modifications auront encore un impact certain sur *tsr.ch*, qui proposera une information plus rapide et une actualité encore plus développée. Comme on le voit, un concept global, que le téléspectateur romand pourra déjà découvrir le 9 janvier prochain.

OÙ L'ON PARLE DE LA GRIPPE AVIAIRE

La journaliste de la RSR a-t-elle été trop alarmiste en s'offusquant

d'avoir « trouvé » un poulet de Roumanie congelé sur le marché suisse ? Peut-être, même s'il a été précisé en fin d'émission que ce poulet égaré se « gelait dans une vitrine » depuis bien avant l'alerte à la pandémie !!! Quoi qu'il en soit, l'information sur ce sujet délicat demande beaucoup de précautions. Ne dit-on rien de l'évolution de la maladie ? En dit-on trop au contraire ? Dans tous les cas, le public est vite alarmé et il est difficile de choisir la juste mesure. Pour Patrick Nussbaum, il est évident que le journaliste contrôle ses sources, mais il n'est pas toujours facile d'avoir accès à celles qui détiennent la vérité. Dans ce cas précis, les sources sont encore contradictoires, car personne ne peut se targuer de connaître l'évolution exacte de cette crainte à l'échelle mondiale, puisque même les experts ne sont pas d'accord entre eux. D'ailleurs, en leur donnant la parole, sur un plateau ou dans un reportage, on alimente encore la question.

Il y a donc un vrai problème de communication, c'est certain, mais à l'heure actuelle, il n'est pas aisé de renseigner le public en évitant la psychose...

L'HOMME À LA MOTO

Depuis le 17 octobre, *L'homme à la moto* sillonne la Suisse romande... en voiture ! Pour des raisons de commodité et de confort à cette saison bientôt hivernale, Mickaël Marquet a finalement choisi de se déplacer dans un habitacle fermé pour un périple original le menant à la rencontre des jeunes de ce pays. Mais le titre sympa a été conservé. animateur de Couleur 3, il conduit, par exemple, chaque jour un jeune à son travail. Tout comme il accompagne des auditeurs dans leurs loisirs.

De ces contacts privilégiés et d'une manière inédite, il rend compte à l'antenne, dans n'importe quelle émission de la journée. Plus qu'un micro-trottoir – car la rencontre dure au moins une vingtaine de minutes – ces instants choisis sont très travaillés, même s'ils cherchent à mettre en avant une certaine spontanéité. L'opération durera une année au moins, et les auditeurs intéressés peuvent contacter directement l'animateur ■

Arlette Roberti

**Patrick Nussbaum
et Isabelle Binggeli**

(photo C. Landry)



→ conseil des programmes

MAIS IL A AUSSI ÉTÉ DIT QUE...

► c'est une bonne idée d'avoir mis l'émission *Jazzz* en fin de soirée sur Espace 2, car l'auditeur est plus réceptif à cette heure tardive

► c'est une autre bonne idée d'avoir repris *Histoire vivante* sur Espace 2, au vu de l'immense engagement que demande cette émission. Elle pourrait par contre disparaître de La Première le dimanche en début d'après-midi

► il est ennuyeux - pour ceux qui écoutent toute la journée Espace 2 - que cette chaîne rediffuse le soir la même émission que le matin. Ne pourrait-on pas décaler ces rediffusions d'une semaine ?

► *La Smala* mériterait d'être revue dans sa forme. Mais l'émission consacrée à Ramuz a été très bien présentée et fort goûtée

► le décrochage sur Genève, avec présentation des candidats aux élections, est très apprécié. D'un très bon niveau, l'émission a permis à ces derniers de développer leur point de vue

► la RSR, lors des émissions sur la Chine, a soulevé plus de questions que la TSR

► mais, tant la RSR que la TSR ont fait un gros effort à cette occasion, avec des émissions comme *Classe éco*, les journaux télévisés, ou, à la radio, *Le dromadaire*, *Histoire vivante* ou *Les Petits Zèbres*, par exemple. L'opération se refera si c'est possible. Elle prenait place cette fois-ci dans le cadre du Festival média nord-sud

► l'hystérie de Bernard Jonzier, après la course de Lüthi, était malvenue en début de journal télévisé, alors qu'elle peut se comprendre dans le feu de l'action

► pour certains, la TSR a donné au téléspectateur ce qu'il attendait sur la Chine. Pour d'autres, il était dommage que l'on ait pas parlé des droits de l'homme. On a souligné les facilités pour investir en Chine, mais pas les problèmes pour y parvenir. D'autres encore ont trouvé les sujets superficiels, comme ceux parlant de Titeuf en Chine ou du développement durable

► la satire proposée dans *Mise au point* sous la rubrique « Tranches de cake » est bonne, mais le terme de « tranches » est lui déplacé

► une fois encore, on a « oublié » le canton de Berne et sa partie francophone lors de la présentation de statistiques dans six cantons romands

► tout comme la Tour de Meuron a été attribuée au Jura au lieu du canton de Berne, lors de l'émission *Appellation Romande Contrôlée (ARC)*

► le présentateur de la météo a osé annoncer qu'il fallait aller en Valais pour trouver le soleil, alors que Phœbus rayonnait sur le canton de Fribourg ce jour-là

► l'émission de *Super Seniors* était bien une émission de télé-réalité, avec tous ses excès, bien que la TSR se défende de vouloir faire ce genre de spectacle. Après la diffusion du deuxième épisode, beaucoup se disent choqués par le langage entendu et les querelles, parfois violentes, entre participants ■

A.R.

Offre à toutes les SRT

Concert de l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR)

Théâtre de Beaulieu
à Lausanne
Jeudi 24 novembre à 20 h 15

Programme

Coriolan, ouverture en ut mineur, opus 62
Concerto pour piano et orchestre N° 4 en sol majeur, opus 58
de Ludwig van Beethoven

Le Sacre du printemps, tableaux de la Russie païenne en deux parties d'Igor Stravinski

Direction Rafaël Frühbeck de Burgos
Piano Nelson Goerner.

Chaque membre SRT peut commander deux places à prix réduit pour ce concert, soit fr. 20. — (au lieu de fr. 31.-), fr. 25.- (au lieu de fr. 42.-), fr. 30.- (au lieu de fr. 46.-). La réservation est obligatoire et se fait directement auprès de l'Association vaudoise des Amis de l'OSR, au 021 601 34 00, en précisant sa qualité de membre SRT.

Dans le Médiatic 103, Moutier s'en est allé se nicher dans le canton du Jura ! Il s'agissait bien sûr du canton de Berne... Mille excuses pour cette erreur bien involontaire.

A.R.

ERRATUM

→ Un regard sur ...

Par le biais des sociétés cantonales, les membres des SRT ont la possibilité de donner leur avis et de faire leurs remarques sur les émissions de la RSR et de la TSR. Une possibilité utilisée ci-dessous par Olivier Meuwly, membre du comité de la SRT Vaud.

JUSTICE ET MÉDIAS : LES LIMITES DU DROIT À L'INFORMATION



Un jour de fin septembre, au volant de mon véhicule, j'écoutais d'une oreille distraite le flash de 17 heures de la Radio Suisse Romande. Tout à coup, mon attention fut attirée par le compte rendu du procès consacré à un médecin condamné à une peine sévère pour une série de surfacturations. La nouvelle en soi n'avait rien d'extraordinaire. Toutefois, ma surprise fut grande à l'écoute du reportage. Si le chroniqueur avait su taire le nom de l'accusé, il livra à son auditoire le nom du juge qui présidait le Tribunal. C'était la première fois, si je puis me fier à ma petite expérience d'auditeur, qu'un compte rendu d'audience faisait ainsi clairement allusion à la personnalité chargée de rendre la justice.

A mon avis, cet événement pose un grand nombre de questions en s'inscrivant dans un mouvement dit de « transparence », et non dénué d'ambiguïté. Le souci d'une meilleure compréhension de la justice et de son fonctionnement se fait certes fortement sentir dans

notre société où le droit, et donc ceux chargés de le faire respecter, a acquis une prééminence indiscutable en même temps que le crédit des institutions politiques et religieuses déclinait. Et il est normal que la justice, justement protégée d'un voyeurisme susceptible de troubler sa sérénité, nécessaire à l'exercice de son mandat, ne profite pas de la spécificité de sa tâche pour se réfugier dans une tour d'ivoire, estimant ne devoir rendre aucun compte à la société.

Comment dès lors repenser les liens entre la justice et la société dans ce contexte mouvant ? Comment permettre à la justice de pratiquer son métier alors que les attentes à son égard croissent sans cesse ? Comment montrer une justice humaine sans abandonner ses serviteurs à la vindicte de justiciables fâchés ? Ces questions sont source d'une série de dérives qui doivent interpeller une démocratie qui n'est guère pensable sans une justice efficace et à l'abri des rancœurs personnelles. N'oublions pas que la justice démocratique s'est autrefois substituée au règlement privé des conflits, facteur d'anarchie...

La place nouvelle qu'occupe la justice oblige chacun des protagonistes de la scène politique à s'interroger. La justice, c'est évident, ne peut plus se comporter comme si elle vivait abstraite du monde : elle doit adapter son langage, être compréhensible, ne plus se retrans-

cher derrière des formulations absconses que le justiciable ressent en définitive comme la marque d'un mépris inadmissible. Des lois sur la justice sont réclamées dans certains cantons et la justice doit veiller, par sa faculté à expliquer son rôle, à ce que le politique ne succombe pas au désir de s'immiscer dans le processus judiciaire.

Négliger l'impact de la justice ne peut qu'encourager un mouvement comme « Appel au peuple » qui, dans le canton de Vaud, s'est donné pour mission de dénoncer les procédés de la justice de ce canton avec force outrances. Même si ce mouvement est né de la place démesurée qu'on a donné aux juges, ceux-ci ne peuvent travailler sans calme. La procédure permet de lutter contre l'injustice : celle-ci doit être maniable par chacun ; on ne peut la remettre en cause dès qu'elle ne sert pas nos intérêts immédiats.

C'est dans cette relation nouvelle entre justice et société que les médias reçoivent une tâche particulière, et fort difficile. Ils ont commencé, voici quelques années, à professionnaliser leur approche de la justice, grâce à certains journalistes qui se sont progressivement spécialisés dans ce type de problème. Mais ce progrès a eu un effet pervers et la pression « sensationnaliste », qui accompagne naturellement les médias, a bientôt enclenché certaines dérives

regrettables. D'abord, il y eut les interviews « spontanées » des parties au terme de procès pénaux. D'un apport informatif nul, ils impulsent surtout une « dramatisation » de l'acte judiciaire d'une manière trop souvent nauséabonde. Néanmoins, jusqu'ici, les médias ont toujours su conserver un socle de règles déontologiques qui préservaient plus ou moins la majesté de la justice.

Je crains cependant que donner un visage trop précis à la justice, celui d'un juge qui doit aussi penser à se protéger, ne constitue une escalade fâcheuse. La justice a un sens en démocratie comme acte collectif, qu'était la longue succession de recours qui dilue, tout en la légitimant, la responsabilité du jugement. C'était aussi le sens de l'institution du jury, aujourd'hui discrédité mais longtemps considéré comme le berceau de la démocratie libérale. Désormais propulsée sous les projecteurs de l'actualité, la figure du juge apparaît certes « humanisée », mais cette proximité inédite entre justice et société est trompeuse : le juge n'est qu'« individualisé ».

Comment accepter un jugement qui paraît le fruit d'une décision ressortissant à une personne unique ? C'est la logique de la justice, pourtant essentielle à la démocratie, qui est ainsi mise en danger. On ne peut donc qu'attendre des médias qu'ils reculent devant la tentation d'identifier un jugement à une personne déterminée, et redécouvrent l'expression « le juge a » plutôt que « Monsieur ou Madame X a » ; la justice y gagnera en sérénité et la démocratie en force, même si le dogme moderne de la transparence en sort écorné ! ■

Olivier Meuwly
SSR idée suisse VAUD

[LA RSR ET LA TSR DANS UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT ET D'ECONOMIES] (suite)

Une cellule innovation a également été créée afin de suivre les développements sur les différents vecteurs du numérique et du multimédia.

Pour la TSR cela implique de maintenir sa position de leader sur le marché télévisuel romand face à une concurrence particulièrement vive tout en veillant à affirmer son identité et les valeurs qui la fondent. De nombreux projets se concrétiseront en 2006 (nouveau journal, nouvelles émissions, développements multimédias, nouvelle identité visuelle, ...) et témoignent de cette vitalité.

Economiser 5,5 millions de francs pour la RSR et 8,3 millions pour la TSR !

La maison mère SRG SSR idée suisse l'a annoncé le 28 juin 2005 : « *des recettes en baisse contraignent SRG SSR idée suisse à des mesures de rationalisation et d'économies* », mesures qui se traduisent dans un premier temps par un programme national d'économies de 80 millions de francs à partir de 2007.

C'est ainsi que la RSR est appelée à faire 3,3 millions d'économies d'ici 2008/2009 auxquels s'ajoutent 2,2 millions destinés à la constitution d'un fonds d'adaptation permettant notamment de faire face à l'introduction du DAB en Suisse : soit au total 5,5 millions.

La TSR quant à elle devra, dans les mêmes délais, participer à l'effort national d'économie à concurrence de 8,3 millions.

UN ETAT D'ESPRIT ET UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Le Conseil d'administration de SSR idée suisse ROMANDE et les directeurs de la RSR et de la TSR sont déterminés à relever ce défi en maintenant la qualité du programme et en évitant les licenciements autant que faire se peut.

A cette fin il est fondamental de savoir anticiper sur les événements.

C'est ainsi que les collaborateurs et l'encadrement de la RSR et de la TSR sont dès à présent sollicités à participer activement aux propositions d'économie (qui devront en priorité revisiter une fois de plus les modes de production et de fonctionnement avec comme mots d'ordre : créativité, adaptation et simplification) ainsi qu'aux réformes à mettre en place de manière progressive afin de favoriser un étalement des coupes à réaliser.

L'enjeu est de taille d'autant plus que la TSR et la RSR n'en sont pas à leur premier exercice en la matière et que la marge de manœuvre est, de ce fait, de plus en plus étroite.

2005 et 2006 sont des années décisives pour l'évolution de la Radio et de la Télévision Suisse Romande. Nous les emploierons à être inventifs, souples et rapides afin de répondre au mieux aux attentes des auditeurs et téléspectateurs suisses ■

Jean Cavadini
président de SSR idée suisse ROMANDE



Jean-Charles Simon
et Patrick Lapp
(photo N. Berger)

→ SSR idée suisse FRIBOURG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU COLLÈGE SAINT-MICHEL

Jeudi 6 octobre dernier, à 19 h 00, une quarantaine de membres de SSR idée suisse FRIBOURG s'ajoute aux neuf membres du comité pour assister à leur 25^e assemblée générale, conduite par leur président, Raphaël Fessler.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée 2004, Raphaël Fessler livre son rapport : la richesse des manifestations organisées en 2004 (50^e anniversaire de la TSR, diverses réceptions à Bulle et à Fribourg) ont mis à mal les finances de notre société. 2005 nous verra moins « généreux » ! Cependant, quelques projets sont présentés pour 2006 : *Les Dicodéurs* à Bulle, le *Salon du Livre* à Genève (où nous sommes présents chaque année), l'organisation d'une visite de la TSR et l'accueil de *La Soupe* décentralisée, encore en pourparlers...

Deux membres du comité de la SRT Fribourg, également membres du Conseil des programmes de la RTSR, font partie d'une commission chargée d'analyser les émissions pour la jeunesse. Il s'agit de Nicole Berger et de Gérard Duriaux.

Gérard Duriaux, président de la commission, commente l'enquête effectuée auprès d'un certain nombre d'enfants de 5 à 16 ans. Les cantons de Berne, Fribourg, Jura, Valais et Vaud ont répondu favorablement à notre demande d'effectuer une

enquête dans leurs classes. Les cantons de Genève et Neuchâtel ont refusé, arguant de la surcharge de travail des enseignants et de leurs élèves. De cette enquête, il ressort que les jeunes regardent la télévision en moyenne deux heures par jour ; par contre 25 % des enfants n'écoutent jamais la radio. A la télévision, ils aiment les séries américaines qu'ils regardent sur TF1 et M6, et la musique sur MTV. La TSR est bien placée dans leurs chaînes préférées. A la radio, outre les chaînes locales qui arrivent en tête, c'est Couleur 3 qui emporte leurs suffrages. Un résultat assez étonnant quand on sait que le public cible de cette chaîne sont les jeunes de 18 à 30 ans.

Raphaël Fessler annonce qu'en 2006 trois membres du comité seront démissionnaires. Après douze ans de mandat, ils ne seront plus rééligibles. Il lance un appel aux vocations !

Enfin deux membres demandent la parole, l'un pour déplorer le manque de présence de la TSR à la Foire de Fribourg, l'autre pour critiquer la mauvaise prestation de

Romaine Jean lors du dernier débat d'*Infrarouge* avec Pascal Couchepin.

**JEUDI 6 OCTOBRE 2005,
AULA DU COLLÈGE ST-MICHEL, 20 HEURES**

180 spectateurs s'exercent à applaudir et à soutenir les courageux intervenants du spectacle *Partage et amitié*. Et nous allons assister, en direct, à la douleur d'une épouse bafouée, qui compte sur Jean-Charles Simon pour l'aider à choisir entre son mari et son amant, à la souffrance d'une femme devant avouer à son compagnon qu'elle a assassiné son perroquet.

La séquence « troc » entre un peintre du dimanche et une agricultrice, qui se voit offrir pour 4'000 francs de saucisses aux choux contre un tableau. Enfin, les questions du public auxquelles va répondre un éminent psychologue allemand, ont mis un terme à une soirée agréablement partagée entre assemblée et théâtre ■

**Nicole Berger
SSR idée suisse FRIBOURG**

→ SSR idée suisse VAUD

LE PRIX SRT VAUD POUR SOUVENIR D'UN GRAND VOYAGE

En bonne Vaudoise, elle a fait ses humanités en France voisine ! Plus majestueuse encore sur terre que sur mer, elle a rallié Brest au prix de péripéties routières maîtrisées au millimètre près par une équipe embarquée dans une grande aventure. A l'heure de sa mise à l'eau, les cœurs des Pirates d'Ouchy ont encore dû battre bien fort, alors que « leur » Vaudoise se promenait dans les airs, soulevée du sol par une grande mâchoire d'acier !

Tous ces instants forts, la Télévision Suisse Romande les a suivis dans les brumes bretonnes, mais aussi dans la bonne humeur apportée par l'imposante délégation helvétique. Treize heures de tournage par le réalisateur Michel Favre ont donné, après montage, un reportage pour *Passe-moi les jumelles* qui a valeur de souvenir pour tous les participants. Et ils étaient nombreux, parmi les 130 personnes présentes à l'aula du Gymnase Auguste Piccard à Lausanne, le 29 septembre dernier, à être venus pour se remémorer cette aventure fabuleuse pour l'une des dernières barques à voiles latines du Léman et assister à la remise du Prix SRT Vaud pour cette épopée racontée avec art.

Le ton alerte, le côté naturel des intervenants - accent vaudois garanti pour certains - les costumes colorés des Cent-Suisses, les images attachantes de la Vaudoise trônant fièrement aux côtés des gréements majestueux de cette rencontre internationale très courue, tout contribue à restituer l'ambiance fantastique dans le camp des Suisses à Brest. Des Suisses qui ont même réussi à étonner - dame, un pays qui n'a pas de front maritime et qui a « sa » barque imposante et ses marins, pour une fois plus d'eau douce - par leur connaissance de la navigation, certes, mais aussi par le goût inimitable de ses fondues, pour lesquelles les 400 personnes présen-

tes avaient apporté 5 tonnes de fromage et pas moins de 35'000 bouteilles de vin !

Parmi les intervenants, Jean-Marc Nicolas, président du jury du Prix SRT Vaud, a rappelé les critères retenus pour l'attribution du prix, avant de remettre un diplôme et une caméra SONY au lauréat Michel Favre. Lequel a rappelé les conditions du tournage, souvenirs encore enjolivés par les anecdotes rapportées par les Pirates d'Ouchy, Premier Patron et Grand Patron en tête. Pour avoir choisi ce reportage haut en

couleur, le jury du Prix SRT Vaud a une fois encore fait le choix de la qualité, comme l'a souligné Daniel Pache, représentant de la TSR, en mentionnant la diversité des sujets primés ces dernières années. Enfin, Laurent Rebeaud, responsable de la communication à l'État de Vaud, délégué ce soir-là par le canton, a mis en évidence l'esprit d'initiative des Pirates d'Ouchy, qui ont réussi à réaliser un rêve un peu fou, grâce à leur ténacité et à leur audace ■

Arlette Roberti
SSR idée suisse VAUD



Benoît Aymon et Michel Favre
(photo B. Huber)

infos-régions

→ Café-concert à l'AUDIORAMA

Samedi 29 octobre dernier, la SRT Vaud - en collaboration avec l'AUDIORAMA Club - a mis sur pied un concert plutôt inattendu, en réunissant sur une même affiche le Duo May-Jo et la chanteuse Françoise Frelat, le temps d'une soirée amicalement présentée par Jean-Marc Richard et Valdo Sartori.



Jozsef Molnar et Maryse Zeiter
(photo J.-M. Nicolas)

Premiers à occuper la scène, Jozsef Molnar et Maryse Zeiter ont tout d'abord étonné, puis conquis le public, ravi de découvrir les mille et une possibilités du cor des Alpes, allié à l'accordéon. Plénitude des sons tirés du cor, dextérité de l'accordéoniste, virtuosité des artistes, tout concourt à faire de leur prestation un grand moment musical. Surtout si l'on ajoute à la qualité de l'ensemble une complicité que l'on sent très puissante entre eux et qu'ils font partager à l'auditoire pour l'emmener dans ses mélodies alertes et bien enlevées.

On est bien loin ici du cor des Alpes traditionnellement utilisé par les bergers pour se répondre d'une montagne à l'autre, avec ses airs simples et ses sons particuliers.

Avec Jozsef Molnar, l'instrument se promène avec volubilité dans la mélodie, l'accroche pour l'apprivoiser, la dérouler et l'offrir à l'auditeur. Le cor des Alpes est en fa dièse ? C'est justement cette particularité qui donne au néophyte l'impression d'une note « fausse » au passage de la mélodie. Mis dans la confiance, le public de Territet ne s'en est pas plaint, bien au contraire. Et ses applaudissements

nourris ont dit aux artistes tout le plaisir qu'il a eu à vibrer à cet instant musical de qualité.

Après l'entracte, avec un tabouret de bar, un tissu rouge et un piano, l'ambiance change radicalement. Françoise Frelat, accompagnée par Philippe Logean, c'est tout à la fois la fragilité de la même Piaf, la verdeur du langage et la gouaille de Fréhel ou d'Yvette Guilbert, la poésie de Jean Villard Gilles, pour ne citer que quelques-uns des artistes qu'elle met à son programme. Avec ces mélodies bien typées, elle encanaille ou attendrit tour à tour le public, lequel se laisse volontiers moquer et prendre à témoin par l'artiste, certains n'hésitant pas à oser tourner une valse avec elle...

Ici, le verbe prime souvent sur la musique et le mot se détache de manière incisive pour transcrire une nouvelle atmosphère.

De « Milord » à « Dollar », c'est un véritable kaléidoscope d'ambiances différentes qu'elle offre à une assistance tout aussi conquise par ce genre musical, très différent du Duo May-Jo certes, mais tout aussi attachant.

Diversité, qualité, musicalité, la soirée aurait pu se résumer en trois mots. Mais en voulant tout à la fois défendre des artistes de la région et offrir à ses membres un concert original, SSR idée suisse VAUD a réussi son pari et le public a apprécié la formule de café-concert proposée dans le cadre merveilleux de l'AUDIORAMA, musée national suisse de l'audiovisuel ■

Arlette Roberti
SSR idée suisse VAUD

Pour prolonger le concert

DUO MAY-JO

« Joyeuse promenade musicale »

(fr. 27.- le CD, port en sus)

Contact : 024 495 36 20 ou
maryse.zeiter@bluewin.ch

FRANÇOISE FRELAT

« Piaf-Paris-Passion »

(fr. 30.- le CD, port en sus)

Contact : 021 946 23 42 ou
francoisefrelat@vtx.ch

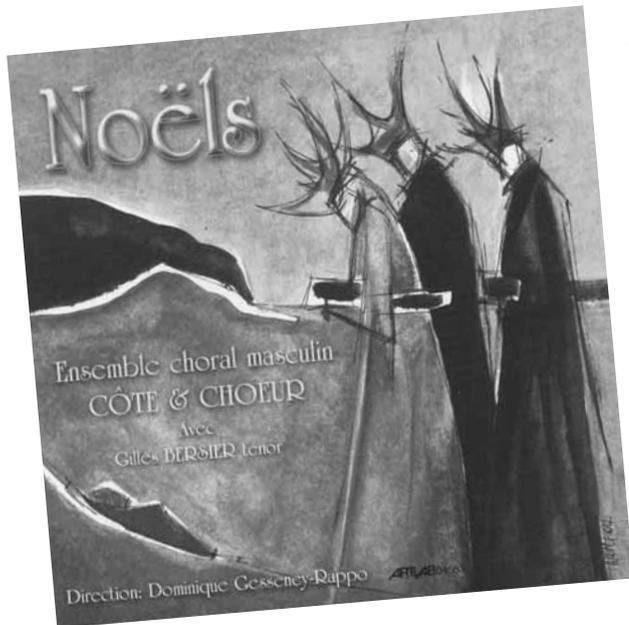
Françoise Frelat
(photo J.-M. Nicolas)



→ SSR idée suisse VAUD

CÔTE & CHŒUR ET SINE NOMINE EN CONCERT DANS TOUTE LA SUISSE ROMANDE

Des plus beaux chants de l'Avent à la création contemporaine



Fondé en 1990, l'ensemble vocal Côte & Chœur est dû à l'initiative de quelques passionnés du chant, désireux de faire découvrir et partager au public des émotions vraies au travers d'un répertoire allant de la Renaissance à aujourd'hui. Formé de dix-huit chanteurs, il est actuellement dirigé par Dominique Gesseney-Rappo, compositeur reconnu dans le monde choral et musical.

Après cinq concerts donnés à New York du 4 au 6 décembre 2005, Côte & Chœur repart pour une tournée en Suisse romande, avec le précieux concours du quatuor Sine Nomine, que l'on ne présente plus aux mélomanes avertis. Durant ces concerts, les interprètes proposent douze mélodies originales de Noël d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs, harmonisées par Dominique Gesseney-Rappo pour ensemble vocal masculin et ténor solo, avec un accompagnement musical, tout spécialement composé pour l'occasion.

Une création du chef, « Nunc dimittis », pour ténor et quatuor à cordes figure encore à l'affiche de ces concerts, tout comme « Les oiseaux », opus 33 N° 3 de Joseph Haydn, interprété par le quatuor Sine Nomine.

UN DISQUE DE CHOIX POUR NOËL

Pour prolonger les temps forts de leur concert, les choristes de Côte & Chœur offrent un disque

compact de circonstance, regroupant des mélodies connues et des Noëls d'ailleurs, « revisités » par les harmonisations de Dominique Gesseney-Rappo et « recolorés » par la chaleur et la fusion des voix de l'ensemble.

A cela s'ajoute la voix attachante du ténor suisse Gilles Bersier, à la brillante couleur vocale et à la diction impeccable. Un enregistrement plaisant à l'écoute, porteur d'un peu du mystère de la Nativité, bien dans la note de ces Noëls traditionnels que tout le monde cache au fond de son cœur et dans lesquels transparait l'attente d'un groupe qui a choisi de faire partager sa joie. Jusqu'à la jaquette du disque, qui aligne trois Rois Mages du plus bel effet, habillés par l'artiste peintre Chantal Moret de Champtauraz ■

Arlette Roberti
SSR idée suisse VAUD

Les concerts

VENDREDI 16 DÉCEMBRE
à 20 h 15
Église de Grandvillard (FR)

SAMEDI 17 DÉCEMBRE
à 20 h 00
Église d'Yvonand (VD)
(avec des textes d'Émile Gardaz)

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
à 16 h 00
Abbatiale de Romainmôtier (VD)

MARDI 20 DÉCEMBRE
à 20 h 30
Salle Paderewski à Lausanne

LUNDI 26 DÉCEMBRE
à 20 h 30
Église de Loèche-les-Bains (VS)

Location à Lausanne :
021 321 36 19,
à Nyon 022 363 74 74

Le disque

Cet enregistrement de 17 Noëls a capella est déjà disponible. Offre spéciale pour les SRT : fr. 20.- (au lieu de fr. 25.-) pour le premier CD, fr. 15.- pour le deuxième (frais de port en sus)

Commande par courrier à SSR idée suisse VAUD/SRT Vaud
Case postale 7432
1002 Lausanne ou par courriel :
srt-vaud@swissinfo.org

pleins feux

→ Deux départs salués en musique

LE KIOSQUE DE L'AMITIÉ

Habituellement, le Kiosque à Musiques s'en va chaque samedi à la rencontre des musiciens et des auditeurs, partout en Suisse romande. Pour une fois, le 29 octobre dernier, il s'est installé au studio 15 pour remercier d'un salut musical deux piliers de l'émission prêts à se retirer. L'un d'eux, Valdo Sartori, quitte l'antenne, alors que le second, Jean-Pierre Ska, commence, selon ses dires, sa retraite... par une année sabbatique ! Pour l'occasion, toutes les « cartes blanches de l'émission », ces experts qui s'attachent à la programmation des ensembles passant à l'antenne, ont choisi, comme les Rois Mages, d'apporter un présent à leur image. Et le tout a fait de ce Kiosque à Musiques un rendez-vous de qualité, certes, mais encore un grand moment où émotion et amitié se conjugaient en notes et portées, pour former une grande mosaïque musicale.



Jean-Marc Richard avec Jean-Pierre Ska et Valdo Sartori (photo J.-P. Schweizer)

Les Fribourgeois, c'est connu, ont le chant dans la peau... et dans le cœur. Et les deux chefs, Pierre Huwiler et Michel Corpataux, n'ont pas manqué à l'appel. La Chanson de Fribourg et Lundi 7 heures pour le premier, Le Joli Chœur de Riaz pour le second, trois ensembles aussi variés que plaisants, avec des mélodies sensibles au goût de terroir ou puisées dans le répertoire de chansons contemporaines. Cachée sous un titre banal pour ruser avec les intéressés, Pierre Huwiler leur a offert une pièce écrite spécialement pour

l'occasion, se jouant rythmiquement de leur deux noms et de leurs parcours de vie, avec la complicité de ses deux chorales. Une petite fantaisie préparée en catimini qui a fait sourire Valdo Sartori et Jean-Pierre Ska, mais les a touchés au plus profond d'eux-mêmes, au terme de ce long travail en commun.

La musique de cuivre était neuchâteloise, avec le Brass Quartett Vivace de Lignièrès, dirigé par Vincent Baroni, et au sein duquel jouait également Rodolphe Moser,

qui remplace désormais Jean-Pierre Ska à la réalisation du Kiosque à Musiques.

Venus de Genève, les musiciens de La Gentiane conduits par Patrick Bielser ont eux présentés valse, marche, scottish ou montferrine, pour donner à la journée sa couleur traditionnelle, avec même un certain Jean-Marc Richard « de passage » à l'accordéon !

En présence de Thierry Catherine, responsable de la musique à la RSR, la fête fut belle : qualité des ensembles, nostalgie peut-être, émotion sûrement, le studio 15 a vibré ce jour-là aux sons de la musique populaire, celle-là même que les auditeurs entendent toujours avec plaisir. Et le public ne s'y est pas trompé : il était là, venu de Lausanne, de Fribourg, mais aussi de Sion ou même de France voisine, dans le seul but de dire sa reconnaissance à ces deux passionnés de musique, justement fêtés par toute l'équipe du Kiosque à Musiques ■

Arlette Roberti

→ SRG SSR idée suisse

LA DIRECTION A VU LA COULEUR DES CHIFFRES VIRER AU ROUGE VIF !

Les articles et les interviews se multiplient dans la presse écrite et parlée, on cite 70, 80 voire 160 millions de francs qui manquent ou vont manquer à notre télévision et radio nationale. La Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RSI) annonce les premiers licenciements, les cadres acceptent une contribution de solidarité, on va jusqu'au ridicule quand des journalistes, pas tendres, annoncent que le Directeur général devra revendre sa voiture de fonction.

Qu'en est-il exactement ? Nous avons voulu en avoir le cœur net et nous nous sommes adressés au chef des Finances et Controlling de SRG SSR idée suisse, Daniel Jorio qui nous a reçu dans son bureau de Berne. Il a largement ouvert ses dossiers et parlé très franchement de l'avenir financier de la grande institution.

Nous avons commencé par éplucher le domaine des recettes, 1'534'600'000 francs en 2004. Elles stagnent depuis l'année 2000 ; mais encore faut-il en étudier les composants.

La SSR notre « service public » dans le domaine des médias bénéficie de la redevance que chaque famille équipée d'une télévision, radio ou même maintenant d'une connexion Internet doit payer (1'096'900'000 francs en 2004). Peu d'entreprises bénéficient d'une source de revenu aussi sûre et stable pourrait-on penser. Pas aussi évident que ça ! Quel est le degré « d'acceptance » de cette taxe dans la population, quel avenir lui donnent les autorités politiques ? Pour Daniel Jorio, « la situation est sous contrôle » mais il y a des zones d'ombre.

LA REDEVANCE N'EST PAS UN OREILLER DE PARESSE

Quelques chiffres :
Redevance radio : 2'657'655 ménages privés et 70'533 instances professionnelles ont payé la redevance radio en 2004 (+ 0.4 %). Sur l'ensemble des ménages, il y a 86.51 % de payeurs, 5.12 % d'exonérés et 8.37 % de clandestins ! Le

nombre de clandestins est stable et faible en comparaison européenne, mais il y a quand même près de 70'000 payeurs de moins qu'en 1997.

RedevanceTV : 2'658'154 ménages privés et 21'576 instances professionnelles ont payé la redevanceTV en 2004 (+1 %). Sur l'ensemble des ménages, il y a 89.6 % de payeurs, 5.47 % d'exonérés et 4.92 % de clandestins ! Là aussi, le nombre de clandestins est stable et faible en comparaison européenne.

Contrairement à la radio, il y a 20'000 payeurs de plus en 2004 qu'en 1997.

Il faut noter que toutes les redevances ne sont pas payées, 65'300'000 francs sont restées en souffrance en 2004, c'est moins qu'en 2003 (77.9 millions).

La SSR est satisfaite du travail de l'encaisseur Billag mais le contrat est en cours de renouvellement et c'est le DETEC qui décidera d'un éventuel changement.

Ce qui fait mal, ce sont les exonérations pour faibles revenus accordées par la Confédération mais laissées entièrement à la charge des autres payeurs. Et même la compensation obtenue par la SSR par l'augmentation de 2003 est devenue nettement insuffisante. Elle couvrirait 114'000 redevances, il

y a actuellement (fin 2004) 138'000 utilisateurs qui ne payent pas la redevance radio et 144'000 qui ne payent pas celle de la TV.

L'augmentation de 2003 n'étant qu'une compensation destinée à couvrir les exonérations, elle n'a plus été adaptée depuis 2000 à l'indice des prix à la consommation qui a progressé de 4.72 % durant cette période.

LES EFFETS DE LA NOUVELLE LOI RTV NE SERONT PAS FACILES À ABSORBER

La nouvelle loi sur la radio et la télévision va accorder jusqu'à 4 % de la redevance aux opérateurs locaux soit une diminution des recettes d'environ 40 millions pour la SSR.

On le voit donc fort bien, cette source de recettes si pratique pour la SSR que représente la redevance imposée à tous les utilisateurs n'est pas aussi sûre et constante qu'on pourrait le penser. Quelles seront les chances de la SSR d'obtenir une augmentation de la redevance ces années prochaines ? La direction de la SSR semble bien consciente que la manœuvre ne sera pas facile et ne veut pas en parler pour le moment. →

Bien qu'en augmentation en 2004, la publicité TV présente un potentiel de croissance limité. La direction de la SSR cite comme facteur de limitation : l'essoufflement de la croissance de l'économie, la pression de la concurrence (M6) et la baisse des tarifs, le déplacement des centres de décisions à l'étranger des gros annonceurs et les restrictions probables qu'imposera la nouvelle loi sur la radio et la télévision (LTRV).

Heureusement les derniers débats aux Chambres ont confirmé l'autorisation du sponsoring pour la radio.

En conséquence la SSR ne peut pas ou peut difficilement trouver la solution à ses problèmes de financement dans l'augmentation des recettes commerciales qui lui seront âprement disputées par les autres médias et la concurrence. Il convient de remarquer que la direction de la SSR a pris l'option de ne pas faire de publicité sur ses sites Internet et donc de renoncer à cette source potentielle de ressources. La pression des autres médias n'est pas étrangère à cette décision.

En conclusion, la SSR doit travailler sur un scénario de diminution de ses recettes, le montant est peut être discutable mais il y a certitude de la direction que prendront les ressources de la TV et radio, c'est-à-dire vers le bas ! Une situation bien entendu extrêmement difficile à gérer.

Il n'y a pas que la diminution des recettes. Que veut bien signifier cette phrase sibylline du président du Conseil d'administration Jean-Bernard Münch dans le rapport de gestion 2004 : « *le renchérissement spécifique à la branche audiovisuelle est particulièrement élevé* » ! On peut être pris d'un frisson ! Comment vont-ils faire ? Quelques informations sur la structure des dépenses, sur un total de 1'531'600'000 francs en

2004, 641 millions (41 %) concernent les charges de personnel, 645 millions (42 %) les charges de programme et de production, 161 millions (11 %) les autres charges d'exploitation et 84 millions (6 %) les amortissements et corrections de valeur.

L'effectif du personnel a augmenté de 133 personnes de 2000 à 2004 (+ 3 %) et les charges concernant ce personnel de 2,5 %.

On peut donc admettre que ce secteur des dépenses est sous contrôle. Selon Daniel Jorio, les termes de la convention collective de travail et le niveau des salaires



Daniel Jorio, chef des Finances et Controlling SRG SSR idée suisse

(photo SRG SSR idée suisse)

sont régulièrement comparés aux conditions existant dans le secteur des médias. Il n'y a pas de privilège pour les employés de la SSR ni besoin de rattrapage. Un premier effort a pourtant été fait par les cadres qui ont accepté tout dernièrement une réduction de leur salaire.

Il reste un problème qui pourrait imposer des corrections tôt ou tard : la caisse de pension fonctionne toujours selon le principe

de la primauté des prestations et un âge de la retraite à 62 ans, les dernières décisions du Conseil fédéral concernant ses propres employés pourraient un jour influencer les prestations de la Caisse de pension SRG SSR et avoir un impact douloureux pour le personnel mais aussi pour les finances de l'entreprise.

Les charges « programme et production » se sont élevées à 645'000'000 en 2004. Elles sont stables ces dernières années et assez basses en 2003. Elles comprennent les indemnités pour artistes et auteurs (61 mio), les droits d'auteur (112 mio) les productions de tiers et commandes (322 mio), les locations de liaison et de lignes (136 mio), et quelques « autres » (13 mio). Dans ce secteur, les droits pour les grands événements sportifs sont en forte augmentation alors que les coûts de distribution diminuent régulièrement chaque année et sont inférieurs de 32 millions en 2004 par rapport à 2000.

Dans le domaine des dépenses, l'avenir réserve quelques surprises : les coûts de la distribution vont augmenter fortement ces prochaines années pour faire face aux frais du simulcasting pour TNT et DAB (+26 mio en 2006). La nouvelle LRTV impose un grand effort pour l'accès des malentendants et malvoyants aux émissions, des coûts qui sont chiffrés à 12 millions. Le pour-cent technologique (1 % de la redevance consacrée au soutien aux nouvelles technologies) coûtera aussi 12 millions. Pour Swissinfo, la situation s'est un peu décantée par la décision des Chambres d'imposer à la Confédération de prendre en charge la moitié du budget.

POURTANT LA SSR N'EST PAS CHÈRE

Pour mieux juger de la situation, il est intéressant de connaître quel-

pleins feux

[SRG SSR IDÉE SUISSE]
(suite)

ques chiffres comparatifs d'autres chaînes : la minute de radio coûte en Suisse 51 francs. La plus chère est celle d'ARD à 86 francs et la meilleure marché celle d'ORF à 38 francs. En télévision, la Suisse avec 399 francs la minute est vraiment bon marché, la chaîne allemande ZDF est à 5 268 francs et il n'y a que deux chaînes sur 15 qui sont encore plus basses, dont la RUV à 222 francs.

La direction de la SSR a fait ses comptes, très sérieusement, sans dramatisation ni optimisme béat. Il manquera 110 millions en 2007, 135 en 2008 et 160 en 2009 ! Elle propose des mesures d'écono-

mies importantes sur les projets nationaux, des économies spécifiques et des économies auprès des unités d'entreprise. Il manque malgré tout près de 80 millions chaque année dès 2007.

Le service public suisse, en radio et télévision ne s'est probablement jamais trouvé devant un avenir aussi difficile.

Tout chemin vers l'équilibre sera périlleux, douloureux et semé d'embûches.

Les SRT et le Conseil des programmes devront accompagner cet effort avec intelligence et sens des responsabilités ■

Charles Chammartin avec la collaboration de Freddy Landry



www.rtsr.ch

Découvrez les Humorales de Freddy Landry

Mouvements d'humeur, commentaires ou remarques pertinentes, les Humorales sont des prises de position régulières et bien marquées sur les émissions de télévision.

Lisez-les pour le plaisir
et faites part de votre avis
à leur auteur.

IMPRESSUM

Internet : www.rtsr.ch – Bureau de rédaction : Esther Jouhet, Arlette Roberti, Freddy Landry
Rédaction, courrier, abonnement : médiatic, av. du Temple 40, CP 78, 1010 Lausanne – Tél : 021 318 69 75 – Fax : 021 318 19 76 – Courriel : mediatic@rtsr.ch
Maquette/mise en page : agrafik, Didier Prost – graphisme@agrafik.com – Impression : imprimerie du Courrier – La Neuveville
Éditeur : SSR idée suisse ROMANDE (RTSR) – *Reproduction autorisée avec mention de la source*

Annouer les rectifications d'adresses à :
Claude Landry, route du Vignoble 12,
2520 La Neuveville

J.A.B.
2514 Ligerz